Second conseil d'école : mardi 28 mars 2023

Etaient présents :

Mmes Sandrine Berthet, Véronique Blanc et Isabelle Heurtaux, enseignantes
Mme Emmanuelle Atès, adjointe aux affaires scolaires de la mairie Valgelon La Rochette
Mme Danielle Claraz, DDEN
Mmes Jennifer Hoareau, Marie-Claire Lesage et Nathalie Simon, ATSEM
Mmes Doriane Decroix et Mathilde Matéos, parents d'élèves élues

Excusés : Mr Laurent Ronchail, Inspecteur de l'Education Nationale (Combe de Savoie)

Nous souhaitons la bienvenue à Virginie Boutte, AESH, qui intervient auprès d'un enfant de MS de la classe de Mme Berthet les jeudi et vendredi matins, depuis la rentrée des vacances d'hiver.

Education Nationale :

A. Le fonctionnement de l'école :

1). Les effectifs 2022/2023 :

- **A l'heure actuelle, en mars 2023 : 61 enfants, soit une moyenne de 20,3 enfants**.

- PS/MS de Sandrine Berthet : **7** PS + **13** MS = **20** enfants
- MS/GS Véronique Blanc : **21** enfants (**11** GS + **10** MS)
- MS/GS Isabelle Heurtaux : **20** enfants (**12** GS + **8** PS)

⇨ **17 PS, 23 MS et 23 GS … départ d'une fratrie de 3 enfants (janvier 2023)**

- A l'école maternelle de « La Croisette » : **27 PS**, **28 MS** et **34 GS** d'où un total de **89 enfants**.
- Un total de **151 (161 en 2022)** enfants sur les 2 écoles maternelles Soit une moyenne de **21,6 enfants** sur les 7 classes **en mars 2023**. 57 enfants de GS quittent les 2 écoles maternelles pour une inscription en CP.
- **Point sur les inscriptions de la rentrée 2023 :** Prévisions pour la rentrée septembre 2023 : à l'heure actuelle, **41 enfants nés en 2020 sont inscrits** en mairie**.**

2). L'organisation du temps scolaire : dérogation scolaire 2023/2026

En juin 2017, suite à la sortie d'un nouveau décret, un retour à la semaine à 4 jours par dérogation a été voté. Les parents avaient été consultés par le biais d'un questionnaire et plus de 85% avaient plébiscité la semaine à 4 jours. Cette dérogation doit être renouvelée au-delà de 3 ans avec délibération du conseil municipal et procès-verbal du conseil d'école. Un renouvellement a déjà eu lieu en 2020 mais nous avons dû procéder au nouveau vote cette année.

L'ensemble des membres du conseil d'école a été consulté et s'est prononcé en votant.

- Matin : **8h25-11h40**
- Après-midi **13h30-16h15**

Résultats des votes : POUR : **10** / CONTRE : **0** /ABSTENTION : **0**

Le procès- verbal a été transmis au DASEN. L'organisation scolaire devra être validée par le Conseil départemental de l'éducation nationale.

B. Le parcours de l'élève :

1. Les évaluations des élèves :

Le livret de réussite a été distribué à tous les enfants de l'école en février 2023 au retour des vacances. Nous rappelons aux parents que **seules les compétences acquises sont notées dans le livret** (date des évaluations), les compétences non datées et non tamponnées ne sont donc pas acquises.
Les livrets seront redistribués aux familles en juin. Nos livrets de réussite sont les mêmes que ceux de l'école maternelle « La Croisette ». C'est une action de notre projet d'école.

Ce dispositif d'évaluation positive est moins lisible pour les parents : auparavant, les couleurs étaient plus parlantes. Nous signalons que le collège Valgelon évalue par compétence et donc sans note. Il évalue par le même système de couleurs que nous utilisions auparavant.

2. Le dispositif d'aide aux enfants en difficulté :

• Le RASED :

- **Céline Duhamel, maîtresse E,** est une enseignante spécialisée, qui intervient pendant le temps scolaire avec un groupe d'enfants en difficulté. Nous vous informons de la prise en charge de votre enfant.
  Depuis novembre 2022, Céline est intervenue **en numération et en phonologie avec des enfants de GS, 8 au total.** Au retour des vacances de printemps, Mme Duhamel travaillera avec un groupe de 6 enfants de MS et un autre de 9 enfants de GS. Travail sur la phonologie, dénombrement…
  Mme Duhamel est joignable au **04.79.65.98.26** et **celine.duhamel@ac-grenoble.fr**
- Par contre, la psychologue scolaire, Mme **Pauline Monteil**, est venue observer certains enfants soit à la demande des familles ou des enseignantes (avec accord parental). Notre psychologue scolaire est présente lors des réunions d'équipes éducatives que nous organisons avec des familles. Elle peut être amenée à tester des enfants (tests normés)

Mme Monteil est **joignable au 04.79.25.77.37** (permanence le mardi de 15h à 17h) et **pauline.monteil@ac-grenoble.fr**

• L'aide personnalisée : (APC)

Le dispositif de la mise en place des APC, est axée sur **l'aide aux enfants en difficulté** et **a débuté le 20/09/2022**. Mmes Blanc et Heurtaux proposent deux séances par semaine. Mme Berthet n'assure plus de soutien.
Les parents des enfants proposés aux APC sont avertis, par courrier avant les vacances et donnent ou non leur accord pour une prise en charge au retour des vacances.
Arrêt du soutien aux vacances de printemps.

- Le lundi de **16h15 à 17h** pour Mme Isabelle Heurtaux.
- Le mardi de **16h15 à 17h** : Mmes Véronique Blanc et Isabelle Heurtaux.
- Le jeudi de **16h15 à 17h** : Mme Véronique Blanc
- Pas de soutien pour les petites sections, cela a été expliqué en réunion de rentrée.
- Pour la période mars / avril : **14 enfants ont été concernés par les APC** (moyenne et grande sections) : activités de mathématiques, de phonologie, de compréhension de consignes et de jeux à règles en petits groupes.

• Le décloisonnement :

- Depuis la rentrée de septembre 2022, la directrice prend un groupe d'enfants de GS chaque jour de **13h40 à 14h30**. Séances dans la bibliothèque autour du langage, de la lecture, des jeux mathématiques, de la phonologie, de la production d'écrits. Cette réorganisation avec le COVID nous a permis de constater que le travail en petits groupes était beaucoup plus efficace qu'avec un grand groupe de 10 enfants. Certes, le décloisonnement concerne tous les enfants de GS mais le fait de travailler en petits groupes permet d'**être plus présente avec les enfants en difficulté**.

3. La santé :

- **Visites médicales PMI** :

Les listes des enfants concernés par **les visites médiales PMI (PS et MS)** ont été transmises au médecin PMI vendredi 18/03/2022. La PMI dépend du conseil départemental de la Savoie. Tout comme les visites médicales de GS avec le médecin scolaire, ces visites sont OBLIGATOIRES.
Le médecin PMI intervient. Nous n'avons pas encore le calendrier des interventions de la PMI. Signalons toutefois que le médecin de PMI, Dr Juliette Morel est en congé maternité.

- **Visites médicales GS** :

Retour de l'infirmière scolaire, **Claire Dutaret**, qui était en arrêt maladie. **L'infirmière scolaire** est venue réaliser des bilans BSEDS (poids, taille, vue, audition…) **du mardi 14 mars 2023** au **vendredi 24 mars 2023**. Elle était assistée du **médecin scolaire, Dr Brigitte Guichard**. Le médecin a adressé des courriers à quelques familles pour aller consulter des spécialistes (vue, audition…). C'est le médecin scolaire qui valide ou pas les PAI. Nous vous rappelons que ces visites sont obligatoires. Départ en retraite de notre médecin scolaire le 15/04/2023 et à l'heure actuelle, elle ne sera pas remplacée.

- PAI : Les Plans d'Accueil Individuels : ils sont établis à **la demande des parents.**

La DSDEN réorganise le service de santé scolaire de l'Education Nationale.

C'est la famille qui demande l'établissement d'un PAI : il sera rédigé par le médecin de famille (et non plus par le médecin scolaire) qui prend en charge la pathologie des enfants (Asthme, diabète, allergie…).

Le PAI sera renouvelé et validé chaque année si nécessaire.

Il y a 3 volets dans le PAI :

- Volet 1 : renseignements administratifs remplis par la directrice, la famille et/ou l'adjointe aux services périscolaires
- Volet 3 : c'est le médecin de famille qui rédige le PAI en fonction de chaque pathologie avec une fiche à remplir sur la conduite à tenir en cas d'urgence
- Volet 2 : c'est le médecin scolaire qui le renseigne si nécessaire (aménagement de l'emploi du temps de l'enfant notamment lors des activités sportives…

C'est le médecin scolaire qui valide ou non les PAI : tous les PAI ne sont pas acceptés par notre médecin scolaire, notamment les PAI pour intolérance alimentaire (lait…)

Nous demandons **une trousse de toilette** marquée au nom de l'enfant avec les médicaments et le PAI. Pensez à une seconde trousse si votre enfant fréquente le service périscolaire. Dans ce cas-là, le PAI sera signé également par Mme Emmanuelle Atès, adjointe pour des questions de responsabilité.

Merci de nous signaler quand l'enfant n'a plus besoin de son traitement.

C. Projets d'école et vie de l'école :

2023/2027 notre nouveau projet d'école a été validé.

Il contient **plusieurs axes comme la découverte de la littérature jeunesse, des contes traditionnels, l'enrichissement du langage** (vocabulaire, situations de communication…), **la relation de confiance entre l'école et les parents** (les rendez-vous de parents) **et les APC pour aider les enfants en difficulté.**

Nous rappelons aux nouveaux parents que nos deux écoles travaillent ensemble autour du même projet d'école, les mêmes projets pédagogiques à l'année, les mêmes spectacles, les mêmes évaluations ce qui suppose un travail commun des 7 enseignantes.

Pour ce projet d'école, nous continuons notre axe de travail sur **la relation de l'école et des familles** (axe 4). **Des rendez-vous individuels** ont été proposés aux familles **du 21/11/22 au 2/12/22 pour leur donner la parole, leur signifier ce que l'école attend d'eux, de leur enfant, pour que certaines familles prennent ou reprennent confiance.** L'enfant sera présent ou pas. C'est le concept **de la parité de l'estime et de la coéducation** pour un partenariat de **confiance entre école et famille**. Les années précédentes, ces rendez-vous ont été bien accueillis par les familles. Cette année, nous avons de nouveau accueilli les parents autour d'un café dans la cour, le vendredi 2/09/2022, **le café des parents.**

Signalons une réunion avec la psychologue scolaire, les directrices des 2 écoles maternelle et de la crèche : **le vendredi 26/05/2023 pour une meilleure répartition des futures petites sections.**

1. Projets pédagogiques de cette année scolaire en lien avec notre projet d'école :

- Séances médiathèque **: avec Vanessa Flamant dans l'espace cocon !**

  Les séances ont continué, cette période, **le 24/01/23 pour l'ensemble des PS et le 28/02/2023** pour les MS et GS. Séance sur la découverte d'un auteur de littérature jeunesse. Prochaines séances en juin : **mardi 6/06** pour les MS/GS **et le jeudi 8/06** pour la classe PS (raconte tapis)

N'oubliez pas les animations gratuites proposées par notre médiathèque, notamment L'heure du conte ! La prochaine fois ce sera le 10 mai 2023 à 10h30 avec Vanessa pour les contes.

- **Mardi gras le 21 février** : les enfants qui le souhaitaient sont venus déguisés à l'école et ont pu danser tous ensemble dans la salle de jeux (bal). Des photos de groupe ont été prises et ont été diffusées sur el site de toute mon année.com.
- **Mardi 14 mars 2023** : formation sur le graphisme avec une ergothérapeute de Valgelon La Rochette : Mme Isabelle Mansillon. Formation de qualité proposée par la mairie que nous remercions.
- **Vendredi 2 juin** : sortie à Moulin Guitare aux Abrets dont une partie sera financée par la subvention des lutins.
- **Juin 2023** : échange maternelle / classes de 6ème du collège Valgelon autour de la littérature jeunesse (axe de notre projet d'école).

2. Les projets sportifs :

- Nous n'avons pas pu avoir nos périodes de réservation habituelles pour le dojo et gymnase, mais nos besoins ont été communiqués fin février 2023 en mairie.
- **Cycle lutte :** févier/mars/avril 2023 le lundi après-midi au dojo du gymnase de la Seytaz pour les MS/GS : à14h30 l'ensemble des GS encadrées par Isabelle Heurtaux puis à 15h15 les MS avec Véronique Blanc.
- **Cycle gymnastique :** février/mars/avril 2023 au gymnase de la Seytaz. Le vendredi matin au lieu du jeudi habituellement.
  De nouveau programmé cette année, interruption depuis 2020 (COVID) d'où demande à la mairie d'un nettoyage du matériel et du local de stockage. Possible de le programmer chaque année : mail avant vacances.
  Parents bénévoles sollicités que nous remercions chaleureusement pour leur présence toute la matinée au gymnase (entre 8 et 12 parents à chaque fois) pas facile cette année.
  Ateliers : espaliers, trampoline, roulades, barres parallèles et asymétriques, parcours en équilibre… Ateliers installés le matin par enseignantes et ATSEM puis le rangement est assuré par les parents d'élèves et Mme Blanc !
  Cycle apprécié par les enfants.
- **Sortie raquette et luge** pour l'ensemble des PS/MS :
  - Vendredi 17/03/2023 **: sortie raquettes** le matin pour **les PS et MS, luge et jeux de neige** l'après-midi**.**
  - Jeudi 23/03/2023 **: Activité ski de piste avec les GS le matin et l'après-midi, encadrée par 2 moniteurs ESF** (ski matin et après-midi avec deux moniteurs de ski) **au Collet d'Allevard. Activité annulée mais une sortie sera reprogrammée ultérieurement, certainement une sortie accrobranche au Collet.**
- Sortie sportive **« La mat s'éclate »** : en juin 2023, la manifestation d'Albertville n'est pas maintenue par l'USEP mais Chambéry et Macôt la Plagne sont les sites proposés cette année. Après discussion avec les membres du conseil d'école, nous avons décidé de ne pas participer à cette sortie.
- **Cycle piscine** : il aura lieu **en juin 2023** pour les moyennes et grandes sections **avec 2 séances par semaine**. **Début du cycle : dernière semaine de mai 2023.**
  L'équipe enseignante demande que les séances des 2 classes s'enchaînent pour optimiser au mieux le planning des parents agréés bénévoles. **Pour les petites sections : le lundi 4 juillet 2023** (date à confirmer) **: pique-nique et pataugeoire** pour le dernier jour avant les vacances d'été.

  Agrément des parents : Attention il reste 8 parents agréés pour notre école (dont 4 parents d'enfants de GS qui partent au CP)
  Merci de vous inscrire, vous parents, le plus possible aux séances d'agrément proposées. Le calendrier et les lieux des sessions d'agrément ont été publiés sur le et sur le site internet de l'école (texte de la réunion des parents d'élèves).
  Une dernière date pour une session agrément : le 6/04/2023 à la piscine de Buisson Rond à Chambéry : merci de vous inscrire en grand nombre !

- **Il reste 5 places le matin de 9h à 12**
- **Il reste 17 places l'après-midi de 13h30 à 16h30**

Il n'y aura pas de session d'agrément à la piscine de notre ville en mai 2023.

L'agrément est valable 5ans. Pensez à la photocopie de votre carte d'identité à transmettre à la directrice lors de votre inscription. **Merci de vous rapprocher de la directrice pour vous inscrire à une session d'agrément.**

- Nous remercions tous les parents bénévoles qui nous permettent de réaliser de beaux projets culturels et sportifs de qualité.

MAIRIE :

1. Le budget et la coopérative scolaire :

- Budget 2023 :

Au niveau du budget voici la délibération du conseil municipal :

* **la section investissement** : cette année 2023 nos demandes étaient les suivantes : mobilier de la nouvelle extension et tableau blanc de projection, le remplacement des 3 postes informatique et 3 tabourets roulants pour chaque classe.
Tout a été budgété et nous remercions la municipalité.
Concernant ***nos demandes en investissement 2024***, l'équipe des grillons va transmettra ses besoins d'investissement en septembre/octobre 2023 pour la préparation du budget 2024. Les élus choisiront ensuite l'investissement prioritaire lors du DOB. Les membres du conseil d'école ont réfléchi à la rénovation complète de notre cuisine, qui est devenue obsolète et une porte coulissante pour fermer la nouvelle salle.

* **la section fonctionnement** :

- ***les fournitures scolaires*** : **40€ par élève** soit **2440€ pour cette année.**

La municipalité demande aux enseignantes de regrouper les commandes (économies d'échelle et travail de traitement des factures simplifié pour la comptable). A terme, les enseignantes seront sollicitées pour la mise en place d'un marché public pour les fournitures scolaires. Le prix des produits les plus utilisés seront comparés chez trois fournisseurs différents. Les fournisseurs spéciaux ne seront pas oubliés dans le marché.

- le budget pour la direction : **500€** pour les commandes de feuilles, la pharmacie et les fournitures de bureau (enveloppes, consommables photocopieur…). Ce budget est juste.

- ***La subvention sport et culture renommé Projet et Soutien à la Scolarité (SAS)*** : versée sur la coopérative scolaire de l'école. Elle sera calculée avec une base de **55€ par élève présents en septembre 2021**. Pour cette année, elle est de **3355€.**

Ce budget rassemble les lignes suivantes : réalisation de projets pédagogiques, spectacles, sorties sportives, livres pour la BCD, petits jeux de classe, petit matériel EPS, logiciel éducatif, matériel en rapport avec un projet (appareil photo, matériel audio et vidéo). A l'heure actuelle, il nous reste **287€** avec l'engagement des sorties accrobranche des GS et Moulin Guitare.

- L'association des parents bénévoles : Les Lutins des Grillons et de la Croisette :

Une subvention de 1000€ a été remise à la directrice en janvier 2023 après les opérations ventes d'objets et le loto des galettes suivies par de nombreuses familles. Avec cette somme, une sortie cinéma a été organisée le lundi 23/01/2023 au cinéma « Jean Renoir » de Pontcharra, nous avons vu **« Un hérisson dans la neige ».** Une première au cinéma et en car pour beaucoup d'enfants de petite section !
Nous réfléchissons à une sortie en montagne cet été : cirque de St Même ou le sentier des Pointières de Queige pour utiliser le reste de la subvention.
Nous remercions les Lutins et tous les parents, familles et amis qui se sont investis dans les actions. En mars, c'était l'opération biscuits et de chocolats de Pâques.

Les prochaines actions à venir pour les lutins :

- **7 mai 2023** : vide-greniers sur le parking de l'école la croisette avec une restauration rapide. 6h à 18h.

- **10 juin 2023** : kermesse derrière l'église de 10h à 17h avec l'ensemble des enfants des 2 écoles maternelles de Valgelon La Rochette. Restauration rapide, de nombreux jeux…

Les parents du sou des écoles des lutins des Grillons lance **un appel aux bénévoles**, je leur laisse la parole :

« Nous cherchons des bénévoles pour entrer dans l'association l'an prochain (2023/2024) en tant que membres du bureau ou bénévoles pour apporter votre aide en cas de besoin selon les actions menées (vente d'objets, gâteaux, marché de noël…etc.) bonne humeur garantie !
Là aussi vous pouvez vous rapprocher des maîtresses si besoin ou de notre association directement.
Merci à tous ! » **Les lutins des grillons**

2. le parc informatique :

- **Le câblage de l'école :** tout va bien. Réinitialisation de notre NAS, auquel nous n'avions plus accès. Perte du mot de passe par l'ancienne assistante informatique. De nouveau un problème de connexion du NAS : vais contacter Team Info.
- **Le parc informatique :** remplacement des 3 ordinateurs de l'école pendant les vacances d'hiver 2023. Le changement est radical et efficace, un grand merci à la mairie. Réinstallation du scanneur et des impressions via notre photocopieur. Réinitialisation de notre NAS, auquel nous n'avions plus accès. Perte du mot de passe par l'ancienne assistante informatique.

3. Les travaux :

L'équipe des Grillons remercie la municipalité pour l'ensemble des travaux réalisés pendant les vacances d'octobre par les services techniques.

Récemment :

- **L'extension :** installation de **l'écran blanc de projection** et **des stores électriques.**
- Commande de la pièce de ventilation défectueuse de notre VMC : de l'air froid souffle dans l'école. 3 radiateurs prêtés par les ST. Pièce onéreuse.
- Installation d'une lumière automatique (détectrice de présence) à l'entrée de l'école.
- Remplacement du frigidaire et une armoire a été donnée à l'école de la croisette. Le cagibi est dédié uniquement au stockage du matériel de ménage et des fournitures scolaires communes aux 3 classes (peintures, feuilles papier et carton)
- Pose de capteurs CO2 dans les classes et la salle de motricité.

Prochains travaux à prévoir :

- Notre structure toboggan : la structure avec le toboggan n'est plus aux normes de sécurité en raison des prises d'escalade, des caches boulons et du plateau d'assise en bois. La société Cible assure le SAV de tous ses jeux. A surveiller.
- Le grand carré de jardinage doit être remplacé (bois abîmé) et divisé en 2 rectangles disposés différemment pendant la seconde semaine des vacances de printemps.
- Repeindre les jeux de cour en couleurs et les bandes blanches de relai en blanc.
- La classe de Mme Isabelle Heurtaux : commande du store électrique défectueux.

3. La sécurité :

- **Alerte incendie :** La seconde alerte va être programmée et seule la directrice en sera informée. Une dernière suivra sans que personne ne soit informé.
- **Alerte confinement : Elle a été réalisée vendredi après-midi 24/02/2023** à 15h30. Tous les élèves de l'école étaient dans la cour de récréation, consignes données en aval. La directrice siffle à différents endroits de la cour, c'est le signal pour rentrer en urgence et se cacher sous les tables sans faire de bruit sous forme de jeu du roi du silence ! Rideaux et portes de l'école fermées, téléphone en mode silencieux et communication des enseignantes entre elles par écrit sur leur compte WhatsApp.
- **Visite des DDEN du canton** : le 30/03/2023 avec au programme visite de l'école pour constater les travaux réalisés et à faire, la sécurité et les besoins de l'école.

Questions diverses :

- Les élèves des écoles de Savoie feront **le pont de l'ascension** : ils seront en week-end prolongé du **mercredi 17/05 au 21/05/2023. Retour en classe le lundi 22/05/2023.**
  Signalons que **les vacances d'été commencent vendredi 7/07/2023 après la classe**. Les familles qui partent en vacances avant cette date doivent faire la demande d'autorisation d'absence auprès de la DSDEN.
- **Les 150 ans de Cartonboard et Ds Smith** : 2 entreprises phares de notre commune. Le service périscolaire nous a transmis les différentes manifestations organisées entre les 2 cartonneries et la mairie : réalisation d'une fresque pour expliquer la fabrication du carton, utilisation du carton pour dessiner et créer, expo photos sur l'histoire des usines à la médiathèque du 24/4/23 au 28/5/23, venue d'un chanteur pour apprendre une chanson qu'il aura composée, visite des usines pour les plus grands…
- D'ailleurs une commande de cartons, commune aux deux écoles maternelles, a été transmise à Cartonboard. Les ST iront chercher et livrer le carton aux deux écoles. Ils en ont été informés.
- **Micaël Gambin** du club de hand a contacté notre école pour nous **proposer des séances de hand en juin** comme chaque année ! Séances de qualité et très appréciées des enfants comme des enseignantes : de nombreux enfants s'inscrivent par la suite au baby hand du samedi matin !
- Mise en place d'un nouveau système de dépose minute sur le parking de l'école élémentaire « La Neuve ». Une information a été publiée sur le site de l'école.
- **Résultats de l'enquête pédibus** publiés sur Toute mon année : elle a été réalisée par la Comcom Cœur de Savoie. Il en ressort que les parents des élèves du CE1 au CM2 sont intéressés pour 55% mais ne sont pas disponibles pour la mise en place de ce pédibus, l'objectif étant de ne plus utiliser sa voiture. 48% des familles sont intéressées par un vélo-bus : prendre son vélo avec des parents bénévoles pour venir à l'école. A noter la faible participation des familles à cette enquête proposée aux parents des 3 écoles : 89 réponses sur 391 familles sollicitées (participation de 22,8%)
- Aucune question de la part des parents élus.
- Le prochain conseil d'école aura lieu le **mardi 13/06/2023 à 17h30.**

s